

Réunion Conseil Départemental du samedi 5 juin 2021

Membres CA

Présents : Mesdames : Berthet, Duport.

Messieurs : Boussouar, Diederichs, Gazelle, Mathieu, Nioche,

Excusés : Madame : Dupuis.

Messieurs : Bertoldi, Boussouar, Guidoni, Lambert, Lecomte, Mourot, Regnault.

Délégations

Présentes : Bois d'Oingt, Bron, Caluire, Givors, Limonest, Lyon 1, Lyon 4, Lyon 7, Meyzieu, Oullins, Rillieux, Tarare, Thizy, Villefranche sur Saône, Villeurbanne Nord, Villeurbanne Sud.

Excusées : Beaujeu, Belleville, Condrieu, Irigny, L'Arbresle, Lyon 2, Lyon 6, Lyon 8, Lyon 9, Monsols, Neuville, St Priest, St Symphorien sur Coise, Ste Foy l'Argentière, Vaugneray, Vénissieux,

7 membres du CA sur 14 et 19 membres représentant 16 délégations en présents sur 32 délégations.

Approbation du compte-rendu du CD du 20 mars 2021

Le compte-rendu est adopté à la majorité.

Contre : Bois d'Oingt

Abstention : Villefranche

Trésorerie :

Les documents ont été remis lors de la séance.

Le congrès de Villeurbanne étant déficitaire, la délégation de Villeurbanne a fait un don de 400 euros.

Le contrat de location de la photocopieuse va être renouvelé.

La présentation de la trésorerie est adoptée à la majorité

1 abstention : Villefranche.

Formation :

19 participants ont participé à la formation qui a eu lieu à l'UD le 29 mai de 9h à 13h00 (protocole sanitaire respecté).

En raison de l'impossibilité de se restaurer le midi, seuls les thèmes suivants ont été abordés :

-le déroulement et le rapport des visites d'écoles

-les conseils d'écoles.

Ecoles Fleuries

Pour le concours 2020-2021, du fait de la pandémie, seulement 28 écoles se sont inscrites.

Le jury pour la répartition des écoles s'est réuni le 28 avril.

Il est envisagé que la remise du prix est lieu à l'école.

Congrès de Tarare :

Le congrès de Tarare est maintenu au 2 octobre 2021. Il est envisagé de faire le congrès sur la journée avec en fonction des mesures sanitaires soit un repas traditionnel, soit un plateau repas.

Informations Départementales :

Nous avons assisté à l'assemblée générale de la JPA.

Nous avons reçu beaucoup de demande de l'académie au sujet de délégation qui n'avait pas transmis les fiches de proposition pour le renouvellement 2021/2025.

Nous vous rappelons que à chaque renouvellement il est obligatoire de fournir un extrait de casier judiciaire et que vous devez impérativement nous transmettre un double des feuilles de proposition.

Lorsqu' un conseil d'école a lieu en présentiel, en tant que membre de droit, nous devons être invité.

M Charrondièrè, président de la délégation de Thizy, nous fait part de sa déception de fermer la délégation de Thizy.

La Délégation de Lyon3 se reconstitue.

Actualités Fédérales :

Les lettres d'actualités et autres informations fédérales sont mises sur notre site.

Notre Président a **démissionné** du conseil fédéral pour raisons personnelles.

Temps d'échanges :

La délégation de Bois d'Oingt contestant le fait qu'un parent élu puisse assister à un conseil d'école, en portant un signe d'appartenance religieuse, comme précisé dans le CR du 23 mars, merci de voir la fiche 22 parents élèves et laïcité 2 en suivant le lien ci-dessous.

https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&url=https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Laicite/07/9/Vademecum_Laicite_1179079.pdf&ved=2ahUKEwiR2O6e_wAhXK6eAKHRMPAKgQFjAGegQIBxAC&usg=AOvVaw11D80R0mLydJC4Iv4VHw5f

Ci- dessous le lien

Prévision des prochaines réunions au siège de l'UD :

-CD : Samedi 18 septembre 2021

Le Président
J.P. Mathieu

Le Président Délégué
JY. Nioche

Le Secrétaire Général
D. Gazelle